



**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019**  
**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019**  
**RIUNIONE DI 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2019**  
**REUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2019**

2019/O2/082

*Question déposée par M. M.Julien PAOLINI*

*Au nom du groupe « Femu A Corsica »*

**Objet : Gestion et fonctionnement des stations d'épuration**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Dans le cadre de contrat de concession, de nombreuses collectivités insulaires ont fait le choix de confier à des acteurs privés une partie de la compétence « assainissement », notamment celle relative à la gestion et au fonctionnement des stations d'épuration (STEP) destinées à traiter les eaux usées. A titre d'exemple, et rien que sur le territoire de la CAPA, Kyrnolia assure l'exploitation de seize stations d'épuration dont celles des Sanguinaires.

Le 18 septembre dernier, cette station d'épuration a été confrontée à un incident majeur qui semble dû à un mélange détonant de deux composés chimiques - l'hypochlorite de sodium et le trichlorure de fer - ayant entraîné un dégagement gazeux de dichlore. Ces émanations ont intoxiqué et/ou incommodé plusieurs dizaines de personnes à proximité du site de traitement. L'intervention rapide des services d'incendie et de secours a permis d'éviter des conséquences bien plus graves au vue de la dangerosité des produits concernés.

Fin août dernier, la station d'épuration de Ghisonaccia - également gérée par l'entreprise Kyrnolia - a été à l'origine d'une pollution bactériologique dans la partie

basse du fleuve Fium'Orbu. Pour rappel, le taux de bactéries d'origine fécale (*Escherichia coli*) s'est révélé très supérieur à la valeur autorisée par la réglementation et cela aussi bien à proximité de la station (taux 500 fois plus important que la norme admise) que le long du fleuve (taux 200 fois plus important que la norme admise). En cause, la vétusté de cette STEP et une capacité insuffisante pour traiter les eaux usagées d'une population qui ne cesse de croître, surtout en période estivale.

Deux incidents majeurs en seulement un mois, c'est tout aussi inédit qu'inquiétant. Ces événements conduisent à nous interroger sur les conditions d'exploitation des équipements destinés à traiter les eaux usées.

Monsieur le Président,

Ces accidents récents ne traduiraient-ils pas une réalité de sous-équipement en matière d'assainissement sur l'ensemble du territoire aussi bien au niveau du dimensionnement des STEP qu'en termes de solutions techniques efficaces et sécurisées ?

En concertation avec les collectivités locales, ne serait-il pas nécessaire de conduire une étude visant à réaliser un diagnostic précis de l'état des infrastructures de traitement ?

Face aux risques sanitaires et environnementaux liés aux eaux usées, pourriez-vous nous préciser les actions menées par la Collectivité de Corse pour limiter la pollution et garantir la qualité des écosystèmes aquatiques ?

Je vous remercie